

RAPPORT MAPPING DES NATIONS UNIES

DECLARATION DE L'AMBASSADEUR ILEKA ATOKI, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Aujourd'hui, premier octobre 2010, le Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies a publié un nouveau Rapport qui décrit les atrocités commises dans mon pays, la République Démocratique du Congo, entre 1993 et 2003. Ce rapport est détaillé, il est crédible. Nous accueillons favorablement sa publication. Ce rapport fend les cœurs. Le Gouvernement congolais, et moi-même également, à titre personnel, sommes consternés devant cette horreur indicible et l'étendue des crimes que le peuple congolais a endurés.

Malheureusement, force est de constater que les informations y contenues ne sont pas nouvelles. Des millions de congolais, hommes, femmes et enfants, ont subi le joug des conflits qui ont émaillé mon pays ces quinze dernières années. Beaucoup trop sont morts. Comme la grande majorité de mes compatriotes, moi aussi, j'ai perdu des êtres qui m'étaient chers.

Les victimes congolaises méritent justice. Elles méritent que leurs voix soient entendues. Pendant longtemps celles-ci furent étouffées. J'espère sincèrement que cette fois-ci, elles le seront, non seulement par nous leurs dirigeants, mais également par la communauté internationale dans son ensemble. Comme tous les congolais, je souhaite vivement cette justice pour tous ces crimes et je n'épargnerais aucun effort afin d'apporter ma modeste contribution aux efforts de reconstruction de mon pays sur la base du respect de la

Loi. Je puis vous assurer que le Gouvernement congolais s'est déjà fermement engagé dans cette voie.

A travers son action et ses paroles, Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, Président de la République, a suffisamment démontré que la recherche de la vérité et de la justice pour ces crimes odieux est au centre de sa constante préoccupation. En 2003, du haut de la tribune des Nations Unies, le Président Joseph KABILA KABANGE a plaidé pour la création d'un Tribunal Pénal International pour la République Démocratique du Congo afin de poursuivre les auteurs de ces crimes. Sa demande fut totalement ignorée par les Nations Unies et la communauté internationale. Qui plus est, à maintes reprises, nous n'avons eu de cesse à réclamer cette justice, notamment par le biais de la Cour Pénale Internationale (CPI), mais malheureusement aussi, cette démarche n'a pu produire les résultats escomptés, notamment compte tenu du fait que certains des pays dont les armées ont combattu sur le sol congolais durant cette première guerre mondiale africaine, ne reconnaissent pas la juridiction de la CPI.

En 2000, la République Démocratique du Congo a signé le Traité de Rome portant Statut de la CPI. En 2004, elle a demandé au Procureur de la CPI d'y débiter des enquêtes, étant fermement déterminée que la justice soit dite et rendue. Les enquêtes se poursuivent, certes. Toutefois et conformément à son Statut, la CPI ne peut que mener des enquêtes sur les crimes commis depuis juillet 2002 (date du dépôt par la République Démocratique du Congo de ses instruments de ratification). Et beaucoup des atrocités commises et décrites par le Rapport Mapping, l'ont été avant juillet 2002.

En 2007, le Président Joseph KABILA KABANGE a marqué son accord à l'exercice du Mapping lorsqu'à l'époque, Madame Louise ARBOUR, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme et l'Ambassadeur Lacy SWING, Représentant Spécial du Secrétaire général en République Démocratique du Congo, le lui présentèrent. En juillet

2008, une équipe onusienne séjourna dans mon pays pour entamer son travail. Le Gouvernement congolais a permis à cette équipe de travailler en toute indépendance, sans aucune entraves, dans le ferme espoir que cette fois ci, des résultats tangibles pouvaient être atteints.

Le présent Rapport Mapping est le résultat de cet exercice. Mais une question cruciale demeure. Le rapport étant publié, que faisons nous maintenant ? Le Gouvernement congolais est déterminé à tout mettre en œuvre en vue d'amener les coupables devant la justice et obtenir des réparations pour les victimes. Tout récemment encore, environs 220 organisations congolaises de la société civile nous ont demandé d'agir. Leur supplique n'est pas tombée dans de sourdes oreilles.

Le Rapport Mapping formule des options pour lesquelles des mécanismes judiciaires et non-judiciaires pourraient être établis. Il semble marquer une certaine préférence pour la création d'une possible "Chambre mixte" dans le système juridique congolais avec la présence de juges nationaux et internationaux, ainsi que d'autres experts. Au Congo, nous avons la ferme intention d'étudier attentivement cette option parmi tant d'autres. Nous sommes actuellement dans le processus de remise en état de notre système juridique après toutes ces années de guerre. Nous sommes conscients que cela ne s'accomplira pas en un seul jour. Mais cela ne nous détournera pas de notre volonté de rendre le plus rapidement possible justice pour les victimes de ces crimes horribles. J'estime, à titre personnel, qu'une réunion d'experts et de donateurs nationaux et internationaux pourrait être convoquée à KINSHASA, Capitale de mon pays, en vue de discuter des différentes options du Rapport et formuler des recommandations quant à la voie à suivre.

Justice, vérité et paix vont de pair. Tout en recherchant la justice pour les victimes de ces terribles et atroces crimes, nous recherchons et poursuivons tout autant l'amélioration des relations diplomatiques, fraternelles et de bon voisinage avec l'ensemble de nos pays voisins en

vue d'assurer une paix durable dans la Région. Cette recherche est une constante et une option fondamentale de la diplomatie congolaise.

Comme le souligne le Rapport Mapping, l'administration de la justice pour les crimes commis en République Démocratique du Congo n'est pas l'affaire des seuls congolais. Les coupables des crimes ne sont pas seulement des congolais. Ils sont aussi des ressortissants de nationalité étrangère, africains ou non-africains, qui ont largement profité de nos ressources naturelles et aidé à entretenir la guerre. Nous demandons à la communauté internationale, plus particulièrement ceux qui ont financé le Rapport Mapping, de travailler étroitement avec nous pour la mise en place de mécanismes susceptibles de nous permettre de nous en prendre résolument aux auteurs de ces violences, en tout lieu, et mettre un terme à l'impunité. La République Démocratique du Congo est prête à remplir son rôle. J'espère sincèrement que cette fois-ci, la communauté internationale assumera pleinement ses responsabilités et agira en conséquence.

Fait à New York, le 1^{er} octobre 2010

AMBASSADEUR CHRISTIAN ILEKA ATOKI

**REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

UNITED NATIONS MAPPING REPORT

**DECLARATION FROM AMBASSADOR ILEKA ATOKI,
PERMANENT REPRESENTATIVE OF THE DEMOCRATIC
REPUBLIC OF THE CONGO TO THE UNITED NATIONS**

Today [October 1] the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights published a new report cataloging the atrocities committed in my country, the Democratic Republic of the Congo, between 1993 and 2003. The report is detailed and credible, and we welcome its publication. It is also heartbreaking. The Congolese Government, and I personally, are appalled at the horrific nature and scope of crimes documented in this report that the people of the Congo have suffered.

Sadly, this information is not new to us. Millions of Congolese men, women and children have borne the brunt of the Congo's conflicts over the past 15 years. Far too many have died. Like nearly all Congolese, I too lost loved ones in the war.

The victims deserve justice and they deserve that their voices are heard by my government and by the international community. Far too often, Congolese voices go unheeded. I truly hope that this time it is going to be different. Like all Congolese people, I want to see justice for these crimes and I want to help rebuild our country on the basis of the rule of law. I can assure that the Congolese Government is firmly committed to that endeavor.

His Excellency President Joseph KABILA KABANGE has repeatedly demonstrated through words and actions that he seeks truth and justice for the horrible crimes perpetrated against the Congolese population. In 2003, President KABILA KABANGE addressed the UN General Assembly and requested that the UN establish an international

criminal tribunal for the Congo to prosecute those responsible for the crimes. Our proposal was ignored. We repeatedly sought justice at the International Court of Justice, but that too had limited results since not all the countries whose armies fought on our soil accept its jurisdiction.

In 2000, the Democratic Republic of the Congo signed up to the International Criminal Court, and, in 2004 requested that the ICC's prosecutor begin investigations in our country because we were determined that justice must be done. The investigations continue but the ICC can only look at crimes committed since July 2002 and so many atrocities were perpetrated before that date, as the UN mapping report documents.

In May 2007, President KABILA KABANGE approved the UN's mapping exercise when the then High Commissioner for Human Rights, Madame Louise ARBOUR, and the head of MONUC, Ambassador William Lacy SWING, presented the proposal. In July 2008, a UN team arrived in the Congo to begin its work. The Congolese Government allowed the work to progress independently, without any interference, hoping this time it might lead to results.

The outcome of that exercise is the report published today, but the critical question is what happens next? We are determined that the Congolese Government will do what it can to bring justice for the crimes and some degree of reparations for the victims. Only a week ago 220 Congolese civil society groups requested us to act and those appeals have not fallen on deaf ears.

The UN mapping report sets out a number of options for judicial and non-judicial mechanisms that could be established. The mapping report favors the creation of a possible "mixed chamber" in our justice system with national and international judges and other experts. In

the Congo, we do plan to carefully study this option amongst others. We are rebuilding our justice system following years of war, but we recognize that this will not be done overnight and that the victims of the horrific crimes deserve justice as soon as possible. In my personal view, a meeting should be convened in KINSHASA, our Capital, with legal experts and international donors to further discuss the options set out by the mapping report and to recommend a way forward.

Justice and peace should work together. In addition to seeking justice for the victims of the terrible crimes, we also seek to improve diplomatic and brotherly relations with all our neighboring countries for a lasting peace. This is a crucial pillar of my country's foreign policy.

As noted in the UN's report, bringing justice for the crimes committed in Congo is not something the Congolese government can act on alone. The perpetrators of these crimes are both Congolese and non-Congolese nationals, including those, African or not, who have profited from our mineral resources and helped to drive the war. We call on the international donors, including those who helped to fund the mapping report, to work closely with us to establish mechanisms that will take strong action against the perpetrators of this violence no matter where they reside and to help end impunity. The Democratic Republic of the Congo is ready to play its part. I sincerely hope that the international community is ready to play theirs.

Ambassador Iлека Atoki is the DRC Representative to the United Nations in New York

